

mauvaise posture qu'il y a 30 ans, cela m'a beaucoup réconforté. En effet, le ministre de l'Agriculture nous a dit aujourd'hui que la marche ascendante est constante. Peut-être suis-je coupable de parler de choses que je sais. J'essaye de trouver quelle serait "l'inconnue" ou ce que je ne connais pas.

Il y a un grand nombre d'agriculteurs dans la région de Fort-William, à 50 milles au sud et à 125 milles à l'ouest. Nous avons eu dans notre région le champion national des producteurs de pommes de terre. Je dis donc que nous ne sommes inférieurs à aucune région, pas même à la Saskatchewan, pour ce qui est de savoir cultiver. J'ai du respect pour nos cultivateurs. Ils sont intelligents; ce sont des travailleurs consciencieux qui ne perdent pas tout leur temps à brûler de l'essence sur les grandes routes. Je sais que les cultivateurs de notre région doivent payer des montants considérables en impôts sur le revenu, ce qui démontre qu'il leur reste de quoi vivre.

Nous avons, chez nous, deux citoyens qui font beaucoup pour aider nos cultivateurs. L'un représente le gouvernement de l'Ontario; c'est un homme compétent, même si ce gouvernement est conservateur. Il va partout. Il tient les cultivateurs au courant de ce qui se passe en leur fournissant des renseignements à jour; il les aide de multiples façons et dans notre région la production agricole profite grandement de ses services. L'autre est M. Knight, fonctionnaire du gouvernement fédéral, directeur de la sous-station agricole. Il est en tout point semblable à son compagnon de travail. Ils travaillent la main dans la main, en parfaite collaboration. Les cultivateurs des environs de Fort-William se distinguent. Ils possèdent un cercle pour la culture de la pomme de terre. Ils se sont fixé l'objectif de 500 boisseaux à l'acre. Les honorables députés seront surpris d'apprendre combien récoltent davantage. Je connais un cultivateur qui a obtenu 773 boisseaux à l'acre. Il y a un cercle de producteurs d'avoine. La concurrence entre les cultivateurs est très vive.

En été, il est très agréable de rencontrer les cultivateurs à une partie de balle à la campagne. Il est bien beau également de voir, en hiver, leurs clubs de hockey rivaliser les uns avec les autres, ce qui prouve que les jeunes agriculteurs savent se récréer. Je désire poser une question au ministre. Je félicite l'honorable député de Lethbridge du grand nombre de questions qu'il a posées. Plus il posera de questions au ministre de l'Agriculture plus il lui fera plaisir et plus l'honorable député obtiendra de renseignements.

Un député de la Saskatchewan a dit que les cultivateurs de cette province ont payé

plus d'impôts sur le revenu que l'ensemble de tous les autres cultivateurs du Canada. Il se peut que je me trompe, mais si mon impression est juste je puis vous dire, à en juger d'après les cultivateurs des alentours de Fort-William, que les cultivateurs de la Saskatchewan ne sont pas dans de si mauvais draps.

Je vais demander au ministre de formuler des observations sur cette situation. Si un homme peut payer des impôts sur le revenu, il lui reste certainement de quoi vivre.

Je félicite le ministre de la déclaration qu'il a faite aujourd'hui. Je me préparais à en faire quelques critiques, mais je ne ferais que me couvrir de ridicule vu que la déclaration du ministre était si nette, si claire, et si fidèle aux faits. Merci de votre patience.

M. Thatcher: Ce matin, le ministre de l'Agriculture a consacré beaucoup de temps à la situation du beurre au Canada. Je voudrais formuler quelques commentaires sur le programme énoncé, comme je l'ai fait en d'autres occasions.

A mon avis, le ministre peut se réjouir car la plupart des partis représentés à la Chambre semblent approuver la ligne de conduite qu'il adopte à l'égard du beurre. L'honorable député de Brant-Haldimand l'a certes approuvée cet après-midi; les membres de la CCF l'approuvent et je pense qu'il en va de même, à quelques réserves près, du groupe créditiste. Cependant, même si très peu d'honorables députés partagent mes opinions...

Une voix: Bravo.

M. Thatcher: ... je suis d'avis que la ligne de conduite qu'adopte le Gouvernement à l'égard du beurre est ni perspicace ni sage du point de vue économique. D'abord, comme la Chambre le sait, ce programme coûte cher aux contribuables. Si je ne m'abuse, le ministre a dit ce matin que le coût s'élèverait à environ 8 millions de dollars pour l'année courante. Mais ce chiffre ne donne pas une idée complète de la situation, car en maintenant le prix minimum plus élevé qu'il ne le serait autrement, ce programme entraîne indirectement des frais encore plus élevés pour la moyenne des Canadiens. Même si la différence n'était que de 5c. la livre mettons, à l'égard du chiffre de production de 1954, — qui s'établissait à 334 millions de livres, — le coût aux consommateurs serait de \$16,700,000 tandis que si la différence était de 10c., le coût serait le double de ce montant. Nous ne pouvons, bien entendu, que faire des conjectures sur le chiffre exact, mais il serait certes élevé.

Je ne m'opposerais aucunement à cette subvention si j'étais convaincu qu'elle aide les producteurs de beurre, mais je ne le suis pas